

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Mardi 16 novembre 2010

Présents :

M.COULLARÉ, Maire

MM CORLAY, CLOUET, THOMANN,

M. LEFEBVRE Adjoint délégué

MM, QUILLAC, CWIKLINSKI, FACCENDA

Mmes AROGUEZ, DUMOULIN, LEGROS, BORYCZKA Conseillers Municipaux

Arrivé en cours de séance/ M. MACHU

Absents excusés ou représentés: Mme BALCAEN, M.PINCHEDEZ

Secrétaire de séance : M. CORLAY

.....

La séance est ouverte à 19 h 10

### 1°/ Approbation du procès verbal du 11 octobre 2010

Le procès verbal de la séance du 11 octobre 2010 est approuvé avec les corrections suivantes :

- correction de l'orthographe du nom de M Thomann au paragraphe 1,

- corrections sur le paragraphe 5 « travaux de débroussaillage dans le marais de Monceaux ». Monsieur Cwiklinski indique que l'organisme s'appelle « Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie » et propose une nouvelle rédaction du paragraphe en indiquant notamment à propos du financement :

« Dans un avenir proche, se posera la question du financement des opérations d'entretien (fauchage) des surfaces restaurées » ;

### 2°/ Mise en place d'une DUP (déclaration d'utilité publique) pour la zone constructible rue Louis Drouart

M Coullaré rappelle les différentes réunions tenues avec trois organismes : Oise Habitat (aménageur), EPFLO (organisme d'acquisitions foncières), ADTO (organisme conseil).

M Coullaré indique qu'il est en attente d'un modèle de DUP de la part de l'EPFLO. Il préparera ce projet dès réception des éléments et le soumettra au conseil en janvier 2011.

Il présente le dernier projet préparé par l'architecte d'Oise Habitat : 12 logements locatifs + 17 terrains en accession à la propriété.

Des questions sont posées sur le rôle de l'ADTO. Il s'agit de l'ingénierie globale du projet, l'ingénierie des réseaux, l'aide au montage du dossier.

M Faccenda questionne sur le nombre de propriétaires des terrains concernés. M Coullaré indique que ce nombre est très important : 19 propriétaires au total

### 3°/ Emprunt pour les investissements 2010/2011

M Coullaré rappelle les réalisations 2010 et les derniers investissements prévus fin 2010 (jardin du souvenir, modernisation de la vidéo surveillance). Le montant total des investissements devrait dépasser 311 755 euros de manière à bénéficier de la possibilité de récupérer la TVA dans une année au lieu de deux.

M Coullaré fait un point des restes à recevoir estimés à 67 400 euros et des restes à payer.

M Coullaré rappelle l'excédent de fonctionnement de 2009 de 52652 euros environ. Il souhaite dégager un nouvel excédent de 50 000 euros pour accroître nos possibilités d'autofinancement pour le futur.

M Coullaré propose au conseil municipal de contracter deux emprunts :

- un emprunt de 50 000 euros à court terme (6 mois) à taux variable (le T4M + une marge de 0,6 %),
- un emprunt de 70 000 euros sur 10 ans au meilleur taux fixe (3,02 % d'après les premières consultations).

M Coullaré rappelle les emprunts en cours :

- un emprunt de 150 000 euros contracté en 2006 sur 20 ans,
- un emprunt de 50 000 euros contracté en 2009 sur 5 ans.

M Faccenda conseille de consulter d'autres banques.

La proposition de M Coullaré est adoptée à l'unanimité des membres présents. Une délibération sera rédigée autorisant M Coullaré à contracter ces deux emprunts

#### 4°/ Décision modificative budgétaire

M Coullaré indique au conseil la nécessité de procéder à une modification budgétaire :

- Transfert de 6000 euros du compte 61522 (entretien bâtiments) vers le compte 6411 (personnel titulaire)

Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Nota : M Coullaré informe le conseil qu'il a lancé une consultation concernant les assurances de la commune dans le but de faire des économies par rapport aux contrats actuels AXA.

#### 5°/ Présentation du projet de création d'un jardin du souvenir

Sur invitation de M Le Maire, M Thomann présente un résumé du projet :

Fournisseur : Sté Granimont

Description : emplacements pour 10 familles (3 à 4 urnes par emplacement),

Localisation du projet : dans le nouveau cimetière, à droite du calvaire,

Coût : 12 797 euros HT - 14 592 euros TTC

Subvention : 6 000 euros

Il s'en suit une discussion avec le conseil sur différents points qui devront être détaillés lors d'un prochain conseil :

- o la réglementation concernant l'incinération, la conservation des urnes, l'épandage des cendres, etc.,
- o la réglementation du jardin du souvenir et la tarification

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour que cette opération soit lancée avant la fin 2010 pour une réalisation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

## 6° / Installation des nouvelles caméras de vidéo surveillance

M Coullaré indique au conseil que les caméras actuelles d'une ancienne technologie seront remplacées par un matériel plus moderne de technologie IP.

Le matériel ancien sera utilisé pour la zone « bibliothèque - local informatique - école ».

Sur la question de M Clouet, M Coullaré précise le budget : 16 744 euros TTC subventionné pour 7 000 euros (50 % du montant HT).

Le conseil confirme son accord pour lancer cet investissement avant fin 2010 pour une réalisation des travaux en 2011.

## 7°/ Recensement de la population 2011 (rémunération de l'agent recenseur)

M Coullaré précise la rémunération de l'agent recenseur : 1500 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## 8°/ Questions diverses

### 8°1/ Repas des anciens

Mme Legros donne quelques précisions concernant le repas des anciens :

- 78 inscrits, ce qui est un excellent chiffre
- Rendez-vous le vendredi 26/11/2010 à 18h30 pour la préparation

Mme Boryczka pose une question concernant les colis de fin d'année et rappelle l'idée d'acheter les produits et de réaliser les colis par le conseil municipal.

Cette question fait suite à une qualité moindre des colis constatée en 2009.

Mme Legros indique que le contenu des colis a été revu cette année.

Les anciens du conseil indiquent que la réalisation des colis par le conseil a été faite dans le passé pendant de très nombreuses années. C'est beaucoup de manipulations et de stockage avec en plus la difficulté de réaliser un colis présentable.

### 8°2/ Saint Nicolas

Mme Boryczka donne des précisions sur la manifestation.

M Corlay fait appel à des volontaires pour sécuriser le défilé

### 8°3/ Panneau de défense de stationner rue Carrosse

Sur une question de M Faccenda, M Coullaré donne l'explication sur le choix de l'emplacement du panneau.

### 8°4/ Travaux en bas de la rue Carrosse

Sur des questions de M Machu et de Mme Boryczka à propos de trous, d'un nouveau poteau en ciment et de poteaux téléphoniques, MM Coullaré et Clouet expliquent les travaux qui ne sont pas terminés.

L'objectif pour l'instant est uniquement d'enterrer les réseaux ; les poteaux téléphoniques doivent disparaître ; le nouveau poteau ciment est là pour retenir la ligne aérienne.

Le trottoir ne sera pas fait dans le cadre de ce projet.

#### 8°5/ Illuminations

Sur une question, il est précisé qu'il y aura bien un concours d'illuminations des maisons.  
M Coullaré indique que le prix sera remis en dehors de la cérémonie des vœux.  
Une date doit être choisie avant Noël pour établir un classement

#### 8°6/ Altercation sur le chemin du cimetière

M Lefèbvre fait part d'un incident intervenu ce jour vers 17h entre un habitant de la route de Sacy et un groupe de jeunes en voiture.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30

Le Secrétaire de séance

B. CORLAY

Le Maire

A. COULLARÉ